Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie

= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 21 (1995)

Heft: 2

Artikel: Pour revisiter le bénévolat : propos hétérodoxes

Autor: Voyé, Liliane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814765

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR REVISITER LE BÉNÉVOLAT

Propos hétérodoxes

Liliane Voyé Université Catholique de Louvain

Il suffit généralement que soit énoncé le terme «bénévolat» pour que s'ensuivent aussitôt diverses images stéréotypées. Parmi celles-ci, il en est sans doute une plus forte et plus tenace que les autres. C'est celle de la «dame d'oeuvre». Issue de la petite bourgeoisie, elle est sans conteste motivée par la morale du devoir, le souci de l'observance de la règle et du respect de l'ordre, l'éthique de la fraternité et le sens de la considération, mais ces nobles incitations occultent parfois –souvent? – de moins généreux mobiles. Derrière ou à côté de ces altruistes impulsions, la «dame d'oeuvre» rechercherait plus ou moins consciemment diverses gratifications personnelles: de l'auto-satisfaction à la reconnaissance sociale et à la notoriété, d'une échappée à la solitude et l'isolement à la construction d'un réseau de relations instrumentales pour elle-même ou pour les siens, de la satisfaction d'un besoin de pouvoir à la quête d'un emploi rémunéré. La «dame d'oeuvre» mériterait même parfois les sarcasmes de Jacques Brel qui la voit «tricoter des tricots caca d'oie pour reconnaître ses pauvres à elle»!

1. Feu le bénévolat petit-bourgeois

Sans qu'il faille désormais récuser toute pertinence à une telle vision des choses, il convient néanmoins de la relativiser fortement et ce, suite à la conjonction des effets de divers phénomènes qui viennent mettre en question les lectures classiques de la structure sociale et les comportements attachés à chaque position définie par celles-ci.

1.1 Restructuration de l'économie et du marché de l'emploi

De plus en plus nombreux sont ceux qui s'accordent pour dire que notre société est entrée dans une nouvelle phase de son histoire économique, et pour désigner celle-ci par le terme de post-industrielle ou encore de post-

fordiste (Schwyngedouw, 1990, 243–268). Ce glissement d'appellation, loin de n'être que chose formelle, est lourd de signification : les changements dont il veut témoigner commencent d'ores et déjà à bouleverser nos conditions et modes de vie et selon toute prévisibilité, leurs effets ne vont faire que s'accentuer.

Sans qu'ils n'en épuisent la description – des ouvrages entiers y sont consacrés –, les principaux traits sont aisément identifiables. Il suffit d'être attentif à l'actualité pour en saisir les indices (et pour s'inquiéter de ce que quasiment aucun acteur politique n'y voie la nécessité d'une réflexion quelque peu globale et prospective!). Il en va ainsi, par exemple, de la fermeture ou de la restructuration de nombre d'entreprises, avec les réductions de personnel qui l'accompagnent. Désormais, de telles situations ne concernent plus ou plus seulement les vieux secteurs industriels - mines, sidérurgie, métallurgie, textile - mais touchent des secteurs considérés il y a peu encore comme étant parmi les plus dynamiques et les plus générateurs d'emplois nouveaux. Si les restructurations qui s'y produisent ne signifient pas d'emblée qu'ils sont en régression ou en stagnation – chose également possible mais non phénomène général - elles induisent toujours et des pertes d'emploi, et des exigences nouvelles à l'égard des travailleurs «survivants». Que l'on songe à certains géants de l'informatique tels IBM qui depuis 1985 a licencié environ 100'000 travailleurs et qui a perdu près de 5 billions de dollars en 1992. Annonçant la chose, la firme a en outre fait part de ses projets orientés notamment vers le secteur bancaire, pour lequel elle met au point diverses technologies visant à développer l'auto-service des clients, engendrant ainsi, dans ce secteur de services, une autre perte d'emplois. On n'est pas dans la science-fiction, ni même dans une perspective lointaine : déjà, les relevés bancaires s'obtiennent en self-service et toutes les opérations de routine peuvent désormais être réalisées par téléphone, le recours à un employé tendant à n'être requis que pour des actes plus exceptionnels et plus complexes. Autre exemple, non moins parlant : le secteur hôtelier, lui aussi considéré comme porteur de nombreux emplois, connaît également diverses modifications réductrices de main-d'oeuvre : de la mode des «buffets» aux techniques qui, assurant l'élévation des lits, permettent d'accroître le nombre de chambres à charge d'entretien par une même personne, jusqu'aux hôtels «Formule I» où la carte magnétique du client ouvre à celui-ci l'accès à tous les services sans que personne n'intervienne. Autant de transformations qui génèrent de nombreuses pertes d'emplois, y compris là où l'on s'y attendait le moins : secteur des technologies de pointe et secteur des services.

Loin d'être des cas marginaux ou encore des épiphénomènes, les exemples qui viennent d'être évoqués s'inscrivent dans un bouleversement global et radical de l'économie : celui marqué par la fin du Fordisme et par le passage à une économie basée sur ce que l'on appelle le «post-fordisme» ou la «flexibilité».

L'on s'accorde généralement pour dater les premiers symptômes de ce bouleversement au lendemain de la crise pétrolière de 1973 - non parce que celle-ci aurait déclenché brutalement le changement mais bien parce qu'elle aurait été le révélateur de problèmes qui mûrissaient depuis tout un temps déjà dans l'économie fordiste. Depuis cette date, l'économie se réorganise. Elle accélère l'obsolescence de divers secteurs, précipite l'exigence de leur reconversion en même temps qu'elle fait émerger de nouveaux secteurs de production, de nouveaux modes de services financiers, de nouveaux marchés, en s'appuyant sur un haut degré d'innovation commerciale, technologique et industrielle. Il en résulte entre autres choses une rapide destruction et reconstruction des compétences, peu ou pas de montée réelle des salaires, la régression du pouvoir syndical et, à côté de l'élargissement du chômage et de son extension à des secteurs pensés à l'abri de ce problème – informatique, automobile, transport aérien, services financiers, publicité... – la multiplication des emplois à temps partiel, temporaires ou «flexibles» comme on dit aujourd'hui.

Une telle réorganisation de l'économie entraîne des effets majeurs sur le marché de l'emploi : aux pertes massives d'emplois s'ajoute une nette tendance à la dualisation de celui-ci. Au coeur, des travailleurs de divers niveaux dotés d'une grande sécurité d'emploi, de fortes chances de promotion et d'avantages multiples, mais dont il est attendu qu'à une compétence hautement spécialisée ils joignent une large formation générale, une grande aptitude à la communication, une importante capacité de gestion et d'innovation et une permanente ouverture à la formation et au changement; ils doivent être mobiles, adaptables et polyvalents. A la périphérie, d'une part des travailleurs full-time aux compétences spécialisées pouvant être élevées mais restant partielles, et ne bénéficiant pas de cet atout que donne la rareté – ce qui favorise le turn over et réduit la sécurité et la promotion –, et d'autre part des travailleurs partiels, temporaires, sous-contractants, n'ayant aucune sécurité d'aucun type. Parallèlement à cette réorganisation majeure du marché de l'emploi, se développent de plus en plus des modes d'économie underground, informelle... organisés souvent sur base ethnique (dans les grandes villes), familiale ou à partir du voisinage. De part et d'autre, on trouve des représentants de toutes les anciennes classes ou strates sociales,

aucun niveau n'échappant à cette restructuration qui tend à modifier radicalement les conditions de travail.

Le processus est d'ores et déjà en marche et ne manque pas d'inquiéter la Commission des Communautés Européennes. Dans une récente étude consacrée à «la technologie, le travail et l'emploi» (CCE, 1987), celle-ci indique les transformations que le passage à une économie basée sur la «spécialisation flexible» va engendrer. Le rapport recense ce qu'il appelle «les groupes-problèmes», à savoir les agriculteurs et les personnes de plus de 50 ans, et les «groupes-critiques» qui seront confrontés à des défis de plus en plus durs en même temps qu'ils seront affectés par de nouvelles innovations: les enseignants, les managers, les chercheurs, les personnes travaillant dans le secteur de l'information et tous les autres «brainworkers». Ce même rapport souligne les exigences nouvelles formulées aux travailleurs : la «flexibilité» met progressivement fin au «travail en miettes» et remplace la masse des travailleurs parcellaires, éxécutants passifs, par un nombre réduit de travailleurs hautement qualifiés, agissant de façon souple au sein de structures de travail holistiques requérant de leur part compréhension globale, implication, capacité de décision et imagination créatrice. Autant d'exigences qui concernent non seulement quelques «chefs» mais chaque travailleur, chaque poste de travail étant porteur de la responsabilité de l'ensemble de la production, et l'innovation pouvant surgir et à chaque niveau et de la collaboration active de chacun.

Une réorganisation aussi radicale du marché de l'emploi ne peut que rendre caduques les analyses de la structure sociale en termes de strates ou de classes. La désuétude de celles-ci avait déjà été soulignée par Touraine en 1968! A l'époque, celui-ci avait attiré l'attention sur la perte de pertinence de ces visions classiques de la structure sociale. Parmi les raisons qu'il évoquait, il notait entre autres les aspects suivants. La division du travail s'est compliquée de telle sorte que l'on ne peut plus simplement opposer les exécutants aux dirigeants, les cols bleus aux cols blancs, ... Il s'agit de combiner la branche d'activité, le statut juridique de l'employeur, le métier particulier, ... L'individualisation, disait-il déjà, prend le pas sur le collectif, de sorte que l'appartenance de classe se délite et que le souci de la promotion individuelle s'amplifie. La vie extra-professionnelle, ajoutait-il, prend une importance croissante, avec la sortie des comportements de survie ou de préoccupation, et l'extension du temps libre. Les conflits de classe se sont institutionnalisés, développant le sentiment que l'accord est possible, et sapant ainsi la vision d'une irréductible lutte de classes et de son caractère solvateur. Quant à l'ascension sociale, promise par l'idéologie de la stratification, elle s'est vue largement contredite par les faits, amenuisant d'autant le bien-fondé de celle-ci (Touraine, 1968). Depuis ces analyses, non seulement les changements se sont amplifiés mais les orientations globales ont fondamentalement changé et si elles n'ont pas encore tiré tous leurs effets, ceux-ci se font de plus en plus visibles chaque jour. Ainsi, les lignes d'opposition et les lieux d'alliance, les poches à problèmes et les types de difficultés se redéfinissent-ils et se font-ils plus confus, entremêlant le familial, l'ethnique et le local. Les classes et les strates qui semblaient jusqu'il y a peu encore relativement figées dans des modes de vie largement prévisibles se voient progressivement englouties dans ce remodelage, et leurs points de référence chavirent, remplacés par des phénomènes de modes coexistant et se succédant à un rythme accéléré, et apparaissant dans tous les domaines.

Le bénévolat n'échappe pas au mouvement; ni les bénévoles, ni les bénéficiaires, ni les questions auxquelles on a à répondre, ni les lieux d'intervention ne sont restés immobiles. Dès lors, si le bénévolat pouvait antérieurement être associé de façon privilégiée à une classe sociale et si peut-être il participait ainsi à une stratégie plus ou moins inconsciente d'ascension sociale, il doit désormais être regardé en référence à ces transformations que connaît le marché de l'emploi et aux nouvelles exigences que celui-ci exprime en ce sens. Le bénévolat tend sans doute à se dégager d'une association privilégiée avec une strate sociale particulière, pour participer à des jeux sociaux d'autant plus multiformes et multimilieux que ceux-ci se jouent désormais avec d'autres références que celles dont le travail avait l'exclusivité, et avec des atouts dont celui-ci n'a plus le monopole de définition.

1.2 Des classes et des strates aux «styles de vie»

Pour prémonitoires qu'ils furent, les propos de Touraine restaient bien endeçà des changements qui depuis lors se sont produits; ils négligeaient un aspect devenu aujourd'hui essentiel pour la compréhension de toute chose. En effet, même s'il faisait allusion à la vie extra-professionnelle, Touraine centrait toujours son analyse sur les relations de travail et c'est à partir d'elles et d'elles seules qu'il proposait de repenser la structure sociale. Certes, même s'il s'agit de les réactualiser, il reste impossible d'évacuer une analyse de celles-ci, mais il s'agit de prendre désormais aussi en compte d'autres paramètres relevant d'autres champs que celui du travail, même si certains d'entre eux en gardent une certaine marque. C'est bien là ce que se proposent de faire les analyses en termes de «styles de vie».

Au départ mal perçus par les sociologues «académiques» dans la mesure où ils étaient exclusivement attachés à des stratégies de marketing commercial, les «styles de vie» semblent aujourd'hui se voir pardonner leur naissance batarde et commencer à acquérir la légitimité qui fait qu'il est désormais possible de s'y référer sans être taxé des pires compromissions. Certes, les «styles de vie» ne peuvent prétendre à une absolue virginité idéologique; mais cette «vertu» n'était pas davantage présente dans les analyses en termes de classes ou de strates! Outre les variables d'âge et de sexe, ces classifications de la structure sociale se fondaient sur la catégorie socio-professionnelle, essentiellement définie par le caractère manuel ou intellectuel du travail, et par la dépendance ou l'indépendance de l'activité, auxquels on ajoutait, dans le meilleur des cas, le niveau de formation et celui des revenus. Classes et strates étaient ainsi globalement construites sur les mêmes bases et, si ce n'est que les unes, de filiation marxiste, étaient plus radicales et plus conflictuelles et que les autres, d'inspiration libérale, étaient plus consensuelles, les unes et les autres s'inscrivaient largement sur un seul et même registre : celui du travail et de sa problématique historique, que celle-ci soit vue dans la perspective collective de la révolution à venir ou dans celle de l'ascension individuelle d'une échelle unique et unifiante. Chaque classe ou strate avait son mode de vie, dérivé de sa position et de sa condition de travail : de la pratique ou de la non-pratique religieuse aux goûts musicaux en passant par le type de décoration de la maison et par le choix politique, toute la vie semblait ainsi relativement déterminée par le travail et, pour ce qui est des strates, par les efforts personnels entrepris pour progresser dans celui-ci.

La «petite bourgeoisie» prend place dans cette vision du monde et c'est notamment ainsi que Bourdieu la définit (Bourdieu, 1979, 365–431). Même s'il en sophistique l'approche en parlant de ses variantes et de ses fractions, la «petite bourgeoisie» avec sa «bonne volonté culturelle» reste pour lui coincée entre la classe dominante et son «aisance sociale», qu'elle met tout en oeuvre pour rejoindre, et la classe dominée, guidée par la nécessité, dont elle veut à tout prix se démarquer. Confite dans son sens de l'ordre et du devoir, de l'effort et du sérieux, elle se montre soucieuse d'une conformité s'accommodant parfois de conservatisme éclairé et d'une ouverture à diverses formes d'utopie, conformité qui lui évitera, elle l'espère, d'être classée là où elle est mais où elle refuse d'être, de rester et d'apparaître. C'est cette petite bourgeoisie qui, sans doute, a longtemps amené au bénévolat l'essentiel de ses actifs. C'est elle qui lui a donné son image et sa tonalité, qui en a fait le succès, puis a involontairement contribué à son relatif bannissement durant les «Trente glorieuses», lorsque l'Etat-Providence

semblait la vouer à l'inutilité et alors que les idées de justice s'opposaient tout autant à la non-rémunération d'activités prestées qu'à l'humiliante gratuité de services reçus.

Entendue dans le sens qui vient d'être rappelé et donc en référence aux modes classiques de lecture de la structure sociale, cette petite bourgeoisie semble aujourd'hui en voie de disparition et les formes de bénévolat dont elle a été porteuse appellent dès lors une redéfinition. S'il en est ainsi, c'est non seulement parce que les conditions de travail ont changé et continuent à se modifier sensiblement; c'est aussi parce que l'on assiste, depuis tout un temps, à un déclin de ce que Lalive d'Epinay appelle l'ethos du travail (Lalive d'Epinay, 1988) et à une prodigieuse progression de l'importance accordée à la vie extra-professionnelle, tant dans la définition de soi que dans ses rapports aux autres et dans l'organisation de son temps et de son espace. C'est de ces glissements que cherchent à rendre compte les analyses en termes de styles de vie.

La première caractéristique de celles-ci consiste en ce qu'elles prennent en considération les divers domaines de la vie et pas seulement les aspects professionnels de celle-ci. Ainsi, plutôt que d'être regardée comme en étant le déterminant, le métier est-il davantage conçu comme entrant en interrelation avec les activités familiales et associatives, avec les loisirs et les positions éthiques pour définir des profils de vie. La chose se comprend sans doute d'autant mieux que la distinction/opposition travail/non-travail – temps libre – loisirs semble perdre de sa rigidité : que l'on songe aux classes de neige ou de forêt qui, dès l'enfance, créent un flou entre les deux registres; que l'on regarde aussi l'actuelle intrusion dans la vie professionnelle d'éléments qui, jusqu'il y a peu, en étaient totalement exclus: pour des catégories professionnelles de plus en plus larges, les séminaires, voyages incentives, compétitions sportives inter-entreprises, ... participent de plus en plus au temps de travail; Lalive d'Epinay a montré en ce sens comment la performance sportive de membres du personnel d'une entreprise peut être proposée comme indicateur de la qualité professionnelle de celle-ci (Lalive d'Epinay, 1988). Dans un même ordre d'idées, l'Enquête Européenne des Valeurs a souligné que si le travail s'apprécie toujours en référence au salaire, la qualité des relations et de l'ambiance au travail deviennent des paramètres d'évaluation de celui-ci de plus en plus sensibles, l'importance accordée à ces dernières rejoignant chez les moins de 35 ans celle attribuée au salaire.

Mais là ne s'arrêtent pas les changements : il est désormais quasiment impossible d'associer de façon privilégiée une position sociale, définie par

la catégorie socio-professionnelle, à un type particulier de pratiques. D'autres variables entrent en ligne de compte qui rendent inopérante l'image de l'échelle unique, par laquelle était souvent représentée la stratification sociale et sa proposition d'ascension selon un mode lui aussi unique. Ainsi à position analogue, divers «choix» sont-ils possibles qui renvoient à des styles de vie diversifiés. La variable socio-professionnelle n'est certes pas absente de l'élaboration de ceux-ci, notamment à travers la spécification du travail selon qu'il met en contact privilégié avec d'autres personnes ou avec des techniques, ou encore selon qu'il est porteur de mobilité ou de sédentarité, mais d'autres paramètres entrent en ligne de compte : l'utilisation des médias et les croyances, le rapport à l'épargne et au crédit, l'équipement de la maison et l'occupation des temps libres et vacances, l'aspect localisé ou délocalisé des relations, le caractère objectif ou situationnel de l'éthique, etc... A même position socio-professionnelle, même formation et mêmes revenus peuvent correspondre différents choix de vie et différents goûts. Sans qu'elle ne soit nécessairement explicitée, l'idée sous-tendant l'élaboration des styles de vie est celle de ce que de Sousa Santos appelle «the collectivism of the self» (de Sousa Santos, 1989). L'homme est pluriel en ce qu'il est toujours la configuration de plusieurs subjectivités qui ne s'alignent pas nécessairement les unes sur les autres et qui, par conséquent, récusent toute tentative d'interprétation monopolistique. Ces styles de vie s'opposent ainsi à la réification de tout «sujet historique»; ils affirment l'existence d'alternatives dans les pratiques et refusent d'enfermer celles-ci dans une sorte de déterminisme de l'activité professionnelle.

Si l'on accepte cette approche, la «petite bourgeoisie» devient de plus en plus une caricature et, même s'il reste possible d'en identifier des survivances, sa définition s'émancipe et se complexifie, et ses pratiques tendent à se diversifier. Ses éventuelles activités bénévoles et ce qui les motive n'échappent sans doute pas à cette transformation; les lieux où elle s'investit, les choix qu'elle opère dans ses modes d'actions – action durable ou ponctuelle, locale ou lointaine, attestataire ou contestataire – expriment selon toute vraisemblance sa diversité interne. Et elle se voit rejointe en cela par d'autres fractions de classes, par d'autres strates que le bénévolat attire pour des raisons qui peuvent être analogues ou différentes mais qui, relevant toutes d'un choix de style de vie, peuvent être transversales aux positions sociales classiques. Ainsi, les variations des comportements culturels des individus ne peuvent-elles plus être quasi automatiquement, comme elles l'étaient, attribuées aux positions de ceux-ci dans la structure sociale : on assiste à une disjonction entre les deux et l'on passe des modes

de vie – déterminés par la condition économique et sociale – aux styles de vie, résultant de choix ponctuels.

Le passage d'une économie fordiste à une économie flexible et l'importance croissante prise par la vie en-dehors de l'activité professionnelle viennent ainsi mettre en question la perdurance d'une «petite bourgeoisie» et du lien privilégié que celle-ci entretiendrait avec le bénévolat. Mais à ces facteurs décisifs s'ajoutent d'autres éléments qui, bien que reposant sur d'autres fondements, appellent eux aussi une réflexion nouvelle sur ce double thème.

1.3 Le même et l'autre

Tel qu'il était antérieurement pratiqué, le bénévolat s'inscrivait dans l'idée d'une culture et d'un mode de vie à universaliser (idée de la bonne mère ou du bon ouvrier, image de la maison idéale, ...). Il reposait sur des identités fortes, globales et fières, telles celles de l'appartenance au christianisme, à la bourgeoisie ou à la classe ouvrière, qui supposaient l'existence de standards moraux emblèmatiques. C'est en référence à ceux-ci que les bénéficiaires étaient désignés soit sur le mode de l'inclusion («nous sommes tous frères en Jésus-Christ»), soit sur celui de l'exclusion («il a été mal éduqué», «il est handicapé»).

De telles identités à prétention universelle semblent aujourd'hui connaître un démantèlement progressif et faire place à une sorte d'«universalisation des particularismes». La société contemporaine est en effet de plus en plus pluriculturelle; en son sein se tissent diverses connivences basées, entre autres, sur l'âge et le sexe, l'ethnie et la région, mais aussi sur le partage de situations identiques diverses – telles un problème de drogue ou d'alcool ou encore le fait d'être propriétaire. Chaque rôle qu'assument les individus peut ainsi devenir l'occasion d'une définition identitaire de soi qui est partielle et parfois éphémère, liée qu'elle est aux circonstances. Désormais, l'individu se définit ainsi en dehors d'une appartenance sociale prépondérante, en particulier celle du travail. Alors qu'il fut le lieu social déterminant de la société industrielle, le travail se voit en effet aujourd'hui mis en question en tant que structurant décisif des identités et des rapports sociaux pour faire place à des références diverses émergeant du familier et du proche dans tous les lieux d'expression. Dès lors, comme le souligne avec pertinence De Sousa Santos (1989), les standards moraux (et leurs traductions légales) éclatent pour rencontrer des conceptions du bien et du mal, du juste et de

l'injuste, du légitime et de l'illégitime qui peuvent être différentes et rivales selon le domaine concerné et selon les réseaux de subjectivités en cause.

Cette fragmentation des identités collectives ne peut être contrée ni même freinée par l'Etat, longtemps conçu comme acteur et représentant du consensus social, chargé de coordonner et de régler rationnellement le fonctionnement collectif. Et il ne suffirait pas de moderniser sa gestion et de voir se rétablir la croissance – chose par ailleurs bien hypothétique – pour que l'Etat recouvre sa légitimité unificatrice. Bien des choses semblent indiquer que l'Etat a perdu la confiance des citoyens et la capacité de générer une identité collective. Outre qu'il subit les critiques générales aujourd'hui adressées à toutes les institutions, il se voit reprocher les dérives de son projet de «Providence», entamé de toutes parts dans nos pays. Les défauts et les risques de la bureaucratie, si bien décrits par Weber, lui sont attribués, en même temps qu'il est décrié lorsqu'il se laisse tenter par la privatisation de certains des secteurs dont jusqu'ici il assurait la charge au nom du bien public et de la justice sociale. Son impuissance face à une économie qui s'internationalise chaque jour davantage contribue également à son désaveu. La construction européenne, pour sa part, semble ouvrir la porte à des réaffirmations régionales pouvant être transfrontalières. L'on en voit les manifestations plus ou moins construites dans tous nos pays, y compris dans celui qui a sans doute réalisé au plus haut point le projet unificateur de l'Etat : la France; les médias eux-mêmes y relaient cette redécouverte – la télévision offrant, par exemple, une série d'émissions sur les régions de France, leur langue, leur culture, leur histoire... et leurs liens éventuels avec des régions d'Etats voisins. Enfin, comme insiste Touraine (1990), toute une série de situations, jugées essentielles par ceux qui les vivent, n'apparaissent pas dans l'agenda de l'Etat. N'est-ce pas, par exemple, ce que traduisirent la défaite de Bush et l'élection de Clinton : centré sur la politique étrangère, le premier a négligé les problèmes internes de vie quotidienne – de l'avortement au racisme en passant par les pertes d'emploi, le sida et la place des femmes dans la société, thèmes que Clinton avait mis au coeur de sa campagne électorale (y compris en utilisant des «gadgets» publicitaires, comme le fait de se déplacer en autobus plutôt qu'en avion, ce qui a fait dire à d'aucuns qu'il avait ainsi montré qu'il savait qu'il y a en Amérique des gens qui vivent ailleurs que dans les aéroports des grandes villes!).

Devant le démantèlement des grandes identités collectives et l'incapacité croissante de l'Etat de continuer à exprimer l'unité sociale, les incertitudes grandissent et les peurs se multiplient, au point que certains considèrent que l'on est désormais dans une «Risikogesellschaft» c'est-à-dire dans une

327

société où le risque n'est plus seulement possible mais est devenu probable. Parmi ces incertitudes et ces peurs, il y a notamment celle de «l'autre» qui est présent partout : l'étranger, qu'il le soit par sa couleur ou sa religion, sa culture ou son idéologie; le jeune, qui vit autrement, bruyamment et rejette tout impératif catégorique; le chômeur, qui se révolte ou se suicide, devient «sans domicile fixe» ou travaille en noir; le drogué qui s'autodétruit et peut voler ou tuer pour ne pas être en état de manque; le fonctionnaire indélicat, le politicien maffieux et l'homme d'affaires véreux, le nationaliste forcené et le médecin sans scrupules.

Face à la dislocation du consensus global antérieur (ou tout au moins face à la dilution de la supposition de l'existence de celui-ci) et face à ces autres, jugés inquiétants ou menaçants, les «nous» construits à partir du quotidien, de la similitude des expériences qui s'y vivent et d'une définition identique de la morale, prennent une signification importante et constituent la base privilégiée de solidarités nouvelles. En effet, c'est au sein de ces «nous» que la compréhension semble la plus aisée et que l'identité de vue permet de lire le problème qui se pose en termes de légitimité. Les problèmes affectant les «autres» sont par contre volontiers attribués à des comportements jugés moralement inférieurs (les jeunes sans emploi, les familles monoparentales, les alcooliques, les chômeurs sont ainsi aisément jugés responsables de leur situation) ou encore au caractère «naturellement» négatif de minorités ascriptives, ethniques ou nationales («les Arabes sont agressifs, les Noirs paresseux et les tziganes voleurs»). Si elle n'exclut pas tout sens général de la solidarité, cette différence entre les «nous» et les «autres» semble aujourd'hui devenir très sensible et tracer la frontière entre ceux que l'on est prêt à aider et ceux qui «ne méritent pas» cette préoccupation. Offe fait ainsi remarquer que le sentiment de ressemblance («sameness») constitue désormais la variable critique tant dans la reconnaissance de la légitimité de la production de biens publics (comme les assurances sociales) que dans l'assomption personnelle des tâches d'entraide. «Opérationnellement, dit-il, c'est le seuil au niveau duquel les acteurs ne font pas que calculer rationnellement les coûts/bénéfices et où ils agissent sur base de la confiance. Cette confiance revêt une dimension sociale - confiance dans les autres hommes – et une dimension temporelle – confiance dans la continuité de la validité des normes et institutions et des liens qu'elles affirment. A ce seuil, les acteurs individuels passent du paradigme économique du choix et de la contingence au paradigme sociologique du lien normatif et de l'ordre» (Offe, 1987).

Cette restructuration du tissu social autour de «nous» divers explique sans doute l'émergence de réseaux et de multiples associations de «self-

help» – des alcooliques anonymes aux groupements de chômeurs en passant par les mères assurant entre elles les transferts à l'école, ... Qu'elles soient ou non formellement structurées et désignées, ces associations semblent constituer une part croissante du bénévolat (même si l'on peut alors discuter de la définition de celui-ci). Outre les éléments déjà évoqués et liés à la ressemblance, de telles associations présentent l'avantage d'une non-dépendance à l'égard de l'extérieur et d'une adéquation plus souple aux besoins. Elles permettent de plus d'échapper à «l'étiquetage» social – ce qui n'est pas, aux yeux de ceux qui y recourent, une de leurs moindres qualités. Elles jouent enfin sur l'échange égalitaire et la réciprocité; pour Laville, elles contribuent ainsi au déplacement des frontières entre l'économie formelle et informelle (Laville, 1990, 305).

Ces réseaux de solidarité, basés sur l'une ou l'autre forme de ressemblance, peuvent en outre se tisser transversalement aux grandes identités classiques, dans la mesure où les problèmes qu'ils tentent de résoudre ne se distribuent pas nécessairement suivant les lignes de partage tracées par celles-ci; ainsi le chômage ou la drogue peuvent-ils affecter des familles de milieux sociaux différents et rapprocher, sur ce point précis, des personnes que d'autres choses - la religion, l'instruction, ... - séparent. Il en va de même pour toute une série de situations nouvelles qui affectent l'existence concrète de tous les milieux et qui, comme le dit Balandier, nous confrontent à «l'irruption de l'inédit, face à quoi nous sommes désarmés, intellectuellement et pratiquement» (1992). Que l'on songe, par exemple, à ce que Popcorn appelle les «in-between» (Popcorn, 1991). Il s'agit de personnes âgées de 40 à 50 ans environ, qui se trouvent en quelque sorte coincées entre leurs grands adolescents ou leurs jeunes adultes, d'un côté, et leurs parents âgés, de l'autre – les uns et les autres faisant appel à elles pour divers services et interférant de différentes manières dans l'organisation de leur vie et de leurs projets. Il n'y a pas de modèle existant auquel se référer pour apprendre comment gérer de telles situations, ce qui fait de la rencontre entre les personnes qui les vivent concrètement la manière la plus fiable d'inventer des réponses et des solutions aux difficultés ainsi rencontrées. Même si les moyens financiers peuvent intervenir de façons diverses selon les milieux sociaux pour aider à affronter ce type de difficultés, les problèmes qui se posent dans de telles situations ne se résolvent jamais simplement par l'argent, car ils sont avant tout de l'ordre du temps consacré et de l'affection donnée et, en ces matières, les ressemblances sont sans doute plus fortes que les différences.

Cette transversalité qui, sans exclure ceux-ci, peut définir des «nous» échappant aux clivages socio-culturels traditionnels, caractérise un autre

aspect actuel qui, lui aussi, se répercute sur l'affaiblissement de la pertinence des analyses habituelles de la structure sociale faites en termes de classes ou de strates.

1.4 Des combats hors classes

Si l'industrialisation a fait émerger la figure de l'ouvrier en tant qu'acteur historique et a ainsi défini les clivages décisifs et les oppositions conflictuelles à partir des relations de production, la fin du 20ème siècle se distancie de ce principe structurant et des institutions et organisations qu'il avait générées — des partis politiques aux groupes de solidarité en passant par les services et les mouvements de tous types. Ces deux ou trois dernières décennies ont vu la montée progressive de thèmes nouveaux de revendications et de conflits qui, à leur tour, redéfinissent les liens sociaux, les identités et les oppositions, et qui bousculent nombre d'allégeances qui semblaient quasiment naturelles — comme celle des ouvriers aux partis «socialistes» ou celle des chrétiens à l'arborescence des services générés par les grandes Eglises.

Parmi ces thèmes, celui de l'environnement est sans nul doute en point de mire. Sans aller jusqu'à dire qu'il ne trouve pas de lieux-supports privilégiés, et que d'aucuns ne sont pas tentés par la pensée d'annexer leurs idées, on ne peut nier que les préoccupations qu'il suscite touchent tous les milieux et tous les âges (l'Enquête Européenne sur les Valeurs en témoigne) et que celles-ci ne connaissent de frontières ni sociales, ni nationales (même si le Nord de l'Europe y paraît plus sensible encore que le Sud). Il en va de même des droits de l'homme et de la paix, qui trouvent d'ardents défenseurs dans tous les milieux, tous les partis et tous les âges. La lutte des femmes pour l'égalité ne se soumet pas, elle non plus, aux lignes de fracture anciennes qui enfermaient la bourgeoise et l'ouvrière dans deux mondes radicalement distincts l'un de l'autre. Quant aux avancées scientifiques qui ne s'embarrassent pas de préjugés sociaux, elles génèrent des combats communs autour de la vie : de la définition de la procréation – que le génie génétique peut de plus en plus dissocier à l'acte d'amour – à la mort – que l'acharnement thérapeutique peut retarder et bouleverser par toutes sortes d'artifices combats qui construisent eux aussi des solidarités et des mises à distance originales... Il en va également ainsi du sentiment de l'ethnie – entendue au sens large – que les Etats avaient longtemps réussi à nier et qui ressurgit un peu partout en Europe - de façon violente à l'Est et douce à l'Ouest pour réaffirmer une identité faite notamment de langue et de territoire, et qui, comme tel, nie tout autant le caractère universel du citoyen que celui, conflictuel, des groupes d'intérêts économiques. Ce sont là quelques thèmes

parmi les principaux, qui réorganisent les alliances et les oppositions et qui, à leur tour, semblent venir réduire la pertinence des identités sociales classiques, compris celle de la petite bourgeoisie.

C'est dans le même sens enfin que joue une autre transformation de nos sociétés qui mérite un instant d'attention.

1.5 De la résurgence de la société civile autour des médias

Longtemps condamnée par la gauche qui la voyait entre les mains des notables bourgeois contrôlant les groupes assignés (familles, groupes religieux, ...) ou d'intérêts (métiers, ...), et suspectée par le libéralisme d'entraver le surgissement de l'individu rationnel absolu et du laissezfaire, la société civile – bénéficiant du désaveu d'un Etat dont le caractère providentiel décline – semble aujourd'hui connaître une certaine revalorisation. Mais cette reconnaissance dont elle bénéficie à nouveau lui est sans doute accordée d'autant plus facilement qu'elle se recompose sur d'autres fondements. Ce ne sont plus des groupes ascriptifs qui la structurent mais bien de fluides réseaux électifs. Et ceux-ci ne sont plus contrôlés par des notables bourgeois mais bien suscités par les médias qui, amenant sur la scène publique divers problèmes, différentes revendications, ... leur donnent légitimité et efficacité.

Activée par les médias, cette nouvelle société civile se structure endehors du respect des cloisons étanches qui, auparavant, en séparaient et distinguaient les composantes. Les actions de bénévolat, que les médias lui proposent quasiment en permanence, mobilisent des hommes et des femmes de tous les milieux et de tous les âges pour peu qu'elles soient associées à l'intervention d'une «vedette» grand public : de Coluche avec ses «restaurants du coeur» aux «Téléthons» où se relaient chanteurs et acteurs à la mode pour stimuler les dons en faveur de la recherche médicale. Le type de bénévolat ainsi suscité ne peut donc plus être associé à une catégorie sociale particulière, et ce d'autant moins qu'il s'agit de ce que l'on peut appeler un bénévolat «pointilliste», c'est-à-dire tout d'abord un bénévolat éphémère et au coup par coup. Comme le dit Delcourt (1987), les problèmes sociaux sont en concurrence les uns avec les autres dans la conquête de l'espace public car l'attention du lecteur, de l'auditeur ou du téléspectateur est une ressource rare; dès lors, un problème en chasse rapidement un autre, à partir de la sélection qu'opèrent les médias en vue de soutenir et de relancer sans cesse l'attention d'un public blasé par la surcharge d'informations qui ont vite fait de lui faire trouver banale la mort ici, la faim là-bas, la catastrophe

ailleurs... On assiste ainsi, comme l'a dit quelqu'un lors d'un récent colloque, à une «baisse tendancielle du sens de l'indignation, qui conduit à assimiler les problèmes du Tiers-Monde, celui des femmes battues et celui des bébésphoques». Ephémère, ce bénévolat est aussi centré sur des actions concrètes et immédiates et non plus pensé en référence à une idéologie orientant vers un projet global. Là encore, on s'éloigne non seulement du bénévolat d'inspiration religieuse mais aussi de la pensée qui, au cours des Trente Glorieuses, condamnait celui-ci au nom de la justice sociale, en en stigmatisant le paternalisme bourgeois. Enfin, ce bénévolat suppose généralement que le bénéficiaire soit identifiable : pour satisfaire l'ego – lequel a aujourd'hui déserté toute appartenance de classe –, il s'agit en effet de savoir qui l'on aide et, si possible, d'en recevoir la preuve tangible – de la lettre de l'enfant que l'on a aidé à se faire opérer aux USA à la visite au village roumain «adopté» par son propre village.

Tous ces éléments semblent conjuguer leurs effets pour diluer les identités de classes héritées de la société industrielle (ou tout au moins la conscience que l'on peut en avoir). Il ne paraît donc plus aussi pertinent qu'antérieurement de supposer qu'il existerait une affinité particulière entre le bénévolat et la petite bourgeoisie. Certes ceci ne signifie pas que plus rien n'en existe : on est ici avant tout dans le domaine de la culture et l'on sait combien les changements s'y construisent imperceptiblement. Mais on peut sans conteste affirmer qu'une série de motivations qui amenaient autrefois au bénévolat sont devenues moins claires, plus complexes, parce qu'elles participent désormais à la construction d'identités qui se structurent sur des registres divers et fluctuants.

2. Et si l'on parlait des «bénéficiaires» ?

Les bénévoles ne sont pas les seuls à être concernés par le bénévolat : les bénéficiaires – appelons-les ainsi – le sont au moins autant ! Sans doute cela peut-il sembler une évidence, et la formule n'exprimer qu'un truisme. La chose est moins certaine qu'il n'y paraît et la question des «bénéficiaires» est plus complexe qu'on ne le croit parfois.

Si un lien privilégié a existé entre bénévolat et petite bourgeoisie, celleci n'a vraisemblablement pas manqué de lui imprimer la marque de ses valeurs et de son ethos. Le lien se relâchant et les bénéficiaires participant eux-mêmes à ce nouveau contexte, qu'advient-il d'eux?

2.1 Le bénéficiaire est-il bien celui qui est dit?

Sous cette première question, trois interrogations se profilent. Un exemple simple peut illustrer clairement la première d'entre elles : celui de la petite enfance. A qui en réalité les activités bénévoles déployées en ce domaine rendent-elles avant tout service ? Aux petits enfants d'âge préscolaire ou... à leurs parents et particulièrement à leur mère ? Si l'on veut répondre à cette question, il convient de développer une réflexion plus large sur la famille et sur la place qu'y occupe l'enfant. La famille, en effet, change profondément de sens et d'organisation. Même si l'Enquête Européenne sur les valeurs, conduite en 1990-1991, montre que c'est à la famille que tous les Européens (ou presque) attribuent le plus d'importance – et ce, avant le travail, les amis, les loisirs, la religion et la politique –, la perennité du terme n'implique pas celle de son contenu. La famille d'aujourd'hui est de plus en plus souvent – pour utiliser le jargon – décomposée/recomposée, monoparentale, plurirésidentielle («LAT» families), ...; les naissances précèdent le mariage; les unions nouvelles se nouent sans divorce; les rôles masculins-féminins passent de la quasi ascription à la négociation; et à l'imitation ascendante inter-générationnelle fait place l'expérimentation et, dans divers domaines, l'initiation des aînés par les jeunes. Quant à l'enfant, pour reprendre l'expression de Louis Roussel, cité par B. Bawin-Legros (1992), «le règne de l'enfant-roi semble s'éteindre progressivement» : l'enfant serait désormais regardé moins comme but ultime que comme complément affectif d'une vie de couple solide; le couple prend en effet de plus en plus de valeur en lui-même et dans la qualité des relations – d'estime, d'amitié et sexuelles – qu'il entretient. C'est sur ce fond d'image familiale qu'il s'agirait dès lors de penser l'aide bénévole à la petite enfance préscolaire. Sans doute la faiblesse, voire l'absence de mise en perspective apporte-telle un certain nombre d'éléments explicatifs des difficultés que peut rencontrer cette branche du bénévolat. Dans le nouveau contexte culturel brièvement évoqué, le bénévolat visant l'aide à la petite enfance semble en effet devenir bien davantage un service aux parents qu'il ne l'est aux enfants eux-mêmes. C'est là un glissement de bénéficiaires - il en est d'autres qui rend ambigue la finalité du service, son utilité et, par conséquent, le regard porté sur lui et sur ceux qui le rendent. Regard du spectateur non directement concerné qui, par exemple, pourrait estimer que ce type de service favorise la déresponsabilisation des parents; nombre d'enseignants ne se plaignent-ils pas aujourd'hui de ce qu'ils voient comme un déplacement sur leurs épaules de tâches et de responsabilités éducatives traditionnellement assurées par les parents. Regard des parents utilisateurs de ces services dont la demande réelle est différente de la demande explicitement formulée et qui, dès lors, ne peuvent souvent que se sentir insatisfaits. Regard enfin des bénévoles aux-mêmes qui peuvent parfois avoir le sentiment que leur dévouement est détourné pour des raisons et à des fins dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas.

Si cette première interrogation évoque l'idée d'un «transfert» de bénéficiaires, la deuxième porte sur les changements survenus dans l'identité même de ceux-ci, ou tout au moins d'une partie d'entre eux. C'est un autre exemple - celui de la vieillesse - qui va éclairer ce second propos. La vieillesse n'a en soi rien d'un phénomène nouveau mais les problèmatiques qu'elles soustend aujourd'hui s'élargissent et sont partiellement originales, alors que l'on peut avoir l'impression que les actions bénévoles qui la concernent (tout comme d'ailleurs les politiques sociales de l'Etat qui la visent) restent enfermées dans une définition classique de la vieillesse et dans la mise en oeuvre d'actions elles aussi classiques : visites, interventions dans des problèmes pratiques ponctuels, ... et - quoi que plus neuf accompagnement des mourants. Sans nier l'intérêt et l'importance de tels engagements et de leur poursuite, force est de noter que ceux-ci négligent de prendre en compte d'autres dimensions de la vieillesse appelant peutêtre elles aussi des formes de bénévolat, mais d'un bénévolat autre que celui hérité du passé. La vieillesse actuelle est en effet aujourd'hui un temps beaucoup plus long qu'il ne l'était autrefois. Cet allongement du temps de la vieillesse est imputable non seulement à l'accroissement généralisé de l'espérance de vie mais aussi à l'avancée de l'âge de la mise à la retraite, ce qui, dans une société qui reste productiviste, se traduit par la «relégation» dans la catégorie des vieux ! Les «vieux» sont donc aujourd'hui d'âges très divers, allant de 50 à 90 ans et plus - avec ce que cela signifie de variations d'aptitudes intellectuelles et physiques, de projets et de besoins, avec ce que cela porte de différences dans les relations aux autres (Loriaux, 1990). Ce constat n'est pas sans incidence sur le bénévolat et la façon de le penser. L'extension tant absolue que relative de la population «vieille» – et ce, dans tous les milieux sociaux - peut certes signifier un accroissement des besoins d'aide traditionnelle mais elle fait par ailleurs surgir de nouvelles attentes. Ainsi, nombre de ces nouveaux «aînés» – ainsi qu'ils préfèrent alors s'appeler – sont-ils à la recherche d'activités diverses : travaux utiles, sports, conférences, voyages, ... Le secteur marchand n'a pas laissé échapper ce nouveau «créneau» de clientèle et ne cesse de lui proposer de nouveaux produits, modulés suivant toute une gamme de revenus et de compétences intellectuelles. Le bénévolat n'a-t-il, pour sa part, rien à dire et à faire en cette matière où, sans doute, certains services, conseils ou même certaines activités pourraient fort légitimement ne pas être totalement abandonnés au secteur marchand?

Source de demandes traditionnelles et nouvelles, la population «âgée» représente par ailleurs un potentiel nouveau non négligeable de ressources pour le bénévolat. Susceptibles de s'inscrire elles aussi dans les lignes classiques de celui-ci, on voit en outre de plus en plus souvent ces personnes ouvrir de nouvelles voies d'entraide : conseils et apports «techniques» aux jeunes qui se lancent dans une entreprise commerciale ou autre, constitution de dossiers d'informations pour locataires ou bénéficiaires sociaux, suivi de procédures diverses, aide à la construction ou à la réhabilitation de logements, ... De même, les organisations de «self-help» qui se multiplient chez les aînés ne se centrent-elles pas toutes sur la quête de réponses aux problèmes qu'apportent les aspects négatifs de l'âge (maladie, handicap, isolement, ...); il arrive de plus en plus souvent qu'elles prennent en charge des problèmes qui certes les concernent également mais qui, portant sur des biens publics, appellent des solutions dont tout le monde bénéficiera; ainsi par exemple à Bruxelles un groupe d'aînés a-t-il pris la défense des «nonmotorisés» et obtenu diverses mesures concrètes de réglementation de la circulation automobile et d'aménagement de l'espace, rendant par là même vie à un quartier qui dépérissait.

On le voit : l'on est loin désormais de se cantonner au rôle de la dame d'oeuvre rendant charitablement visite à ses petits vieux démunis. Certes, ceux-ci existent toujours mais il serait grave de restreindre le bénévolat à ses lieux habituels d'intervention et plus encore de l'enfermer entre les mains de ses seuls acteurs traditionnels. L'aider à sortir de ces balises est la condition même non seulement de son succès mais plus encore de sa réinsertion dynamique dans le tissu social. L'on peut même aller plus loin et, considérant avec Kuhn que les changements de paradigme proviennent souvent de ceux que le système tend à définir comme marginaux, voir chez ces marginaux que sont les aînés dans notre société productiviste, qui a pris le jeune comme référence et comme modèle, une source possible de changement et de réorientation du bénévolat.

Si certains bénéficiaires ne sont plus exactement aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, les transformations du contexte génèrent par ailleurs des situations originales qui peut-être mériteraient d'être prises en compte par le bénévolat. Il a déjà été fait mention des «in between», ces personnes prises entre les attentes, voire les exigences de leurs grands enfants et celles de leurs parents âgés. L'on pourrait aussi évoquer à titre d'exemple, le développement des technologies nouvelles : loin de se limiter à se traduire par des effets divers dans leur domaine spécifique, celles-ci modifient le réel et les perceptions que l'on en a. Il en va ainsi, notamment, du rapport au temps et à l'espace, des exigences de la déontologie professionnelle, ... Les changements qui

335

apparaissent exigeraient sans doute divers types d'encadrement psychologique. Les technologies nouvelles appellent par ailleurs la diffusion d'informations sur leur existence et leurs potentialités; ainsi, dans certaines régions de France, sont-ce des bénévoles qui distribuent sur les marchés, à la sortie des écoles, une documentation sur les services mobiles de dépistage du cancer du sein... Ce ne sont là que quelques exemples, visant à montrer que les terrains ouverts au bénévolat se diversifient et qu'il serait regrettable de ne pas les explorer et ce, tant pour ceux qui en tireraient avantage que pour le bénévolat lui-même, sa signification sociale et son image.

Le bénéficiaire apparaît ainsi comme n'étant pas toujours celui qui est dit, soit parce qu'il y a transfert à d'autres acteurs, soit parce que le bénéficiaire a changé au moins partiellement d'identité, soit encore parce que se développent de nouvelles situations et donc, potentiellement, de nouveaux bénéficiaires qui requerraient peut-être aussi certaines formes d'intervention. Mais là ne s'arrête pas la réflexion qu'appellent les bénéficiaires. Leur prise en compte suppose également que l'on s'interroge sur l'utilité qu'ils trouvent dans les services qui leur sont ainsi rendus.

2.2 De la perception de l'utilité du service par le bénéficiaire

S'interroger sur l'utilité que trouvent les bénéficiaires du bénévolat aux agir mis en oeuvre à leur intention soulève deux questions : celle de la définition de l'utilité elle-même; celle de l'image du bénéficiaire et de son rôle. Elles vont conduire à élaborer brièvement une réflexion sur les bénéficiaires du bénévolat à partir de l'examen de l'ambiguïté du rapport marchand.

2.2.1 Au-delà de l'utilité utilitariste

Dans la mesure où la petite bourgeoisie se donne la bourgeoisie pour modèle, ses efforts de socialisation l'amènent inévitablement à rencontrer un caractère majeur sous-jacent à la philosophie de celle-ci. Relevant que la bourgeoisie est associée à l'émergence de la société marchande, Godbout (1987) souligne combien dès lors elle tend à définir son utilité par son produit et voit la société comme un système de production, que celle-ci soit d'ordre matériel ou symbolique. Dans ce contexte, le produit est déterminé par le producteur selon la vision qui est la sienne, et le consommateur idéal est celui qui évacue le produit de plus en plus vite, l'«utilisant» de moins en moins. Associée à la relation marchande ainsi construite, la bourgeoisie se distingue de la noblesse en ce que l'«utilité» de cette dernière ne repose pas sur des

produits mais bien plutôt sur une présence, une qualité d'être et de représenter. Il y a dans l'état noble – au sens weberien du terme – une gratuité radicalement absente de l'esprit bourgeois; le noble est d'ailleurs facilement vu par le bourgeois comme un parasite puisqu'au contraire de ce dernier, il ne relève d'aucune idée d'utilité définie de façon utilitariste. Dans ce propos, Godbout rejoint une idée élaborée par Bataille lorsque celui-ci affirme qu'avec la bourgeoisie, la terre s'est vue livrée aux hommes de la production, lesquels ont retiré toute valeur à tout ce qui ne relève pas de l'utilité directe et mesurable, du calcul et de la préoccupation de la croissance économique. (Bataille, 1967)

Ce trait marquant de «l'esprit bourgeois» et de son dérivé petit bourgeois n'est sans doute pas sans importance pour une réflexion sur le bénévolat. Il conduit en effet à s'interroger sur le contenu donné à celui-ci, et sur les conditions de sa légitimation et de sa reconnaissance et par l'opinion et par les acteurs publics. Doit-il se limiter à des actions concrètes comptabilisables, ou est-il aussi attendu de lui qu'il soit présence, temps consacré à l'écoute, au regard, à la caresse, et qu'il soit ainsi retiré de l'ordre utile des choses, entendu au sens économique du terme pour – comme le dit Bataille (1967) – «rayonner dès lors l'intimité, l'angoisse, la profondeur des êtres vivants». Un tel propos prend sans doute d'autant plus d'importance aujourd'hui que, comme la chose a été soulignée, le travail productif devient chose rare alors qu'en même temps s'accroît l'attente de la rencontre de l'autre, dans une relation où la gratuité et le temps dérobé à l'activité productive constituent le luxe qui manquera toujours à l'échange marchand.

2.2.2 De la compétence critique du bénéficiaire

Loin d'un projet bénévole cohérent avec lui-même, le rapport marchand tend ainsi à exclure la gratuité, pour se centrer sur la production de biens et services dont l'obsolescence rapide doit accélérer la consommation. Cet objectif spécifique qui est le sien l'amène à développer un rapport particulier au client qui peut susciter un tout autre ordre de réflexion méritant d'être médité en référence au bénévolat.

A l'utilité utilitariste qui tend à caractériser l'ethos bourgeois, celui-ci associe volontiers l'idée d'un ordre social unifié et de certitudes universelles que ne peuvent exprimer que des pratiques homogènes; l'ordre social ne peut qu'être exclusif et global et il s'agit d'en exclure toute ambivalence. Dans cette logique, les bénéficiaires du bénévolat sont généralement censés s'inscrire dans une logique d'adhésion; parfois en outre, ils sont implicitement regardés comme incompétents, voire comme facteur de résistance. Face à

cette vision, Godbout suggère que s'il s'agit de s'écarter de la définition trop strictement utilitariste du rapport marchand, il s'agit par contre en même temps de s'inspirer du modèle d'émancipation du bénéficiaire qu'il suppose. Certes ce rapport vise le profit et l'accélération de la consommation, on vient de le voir. Mais en même temps, pour son efficacité même, «il appelle et accepte le regard et le jugement du client» (Godbout, 1987, 84). Et c'est précisément cet aspect qui est ici intéressant. En effet, vu sous cet angle, le rapport marchand est porteur de diverses caractéristiques qu'il serait sans doute judicieux de trouver dans la relation bénévole.

337

C'est tout d'abord le «principe de l'étranger» ou de l'extériorité du client ou, dans le bénévolat, du bénéficiaire. Appliquer ce principe au bénévolat signifie que le bénéficiaire reste libre de définir ce qu'il estime attendre et lui convenir, qu'il n'est pas contraint à accepter le service défini par l'autre. Il a donc un droit de rétroaction et d'opposition, et l'organisation n'a pas le monopole de la définition de la demande légitime et des façons de la traiter. On peut se demander à ce propos si, parfois, le travailleur bénévole ne se voit pas avant tout redevable devant l'organisation plutôt que devant le bénéficiaire – la norme étant définie par l'une et non par l'autre et l'évaluation étant attendue des pairs plutôt que du «client».

La référence au rapport marchand amène par ailleurs à accepter l'idée de la concurrence, qui elle-même renvoie à celle de la compétence de l'usager et de sa capacité de choix. Ainsi, par exemple, le malade chronique développe-t-il peut-être un savoir-faire et une connaissance de lui-même et des autres qui supposerait le caractère non substituable de ceux qui le visitent et le soignent, et qui appellerait une écoute plus attentive de ses remarques et suggestions.

Mais l'image du rapport marchand ne permet pas que de souligner la nécessaire distance critique entre le bénévole et le bénéficiaire à qui compétence et possibilité de choix seraient reconnues. Elle fait aussi émerger l'idée d'un paiement c'est-à-dire ici celle d'un échange réciproque même s'il est inégalitaire et hétéroculturel, et qui n'enferme pas dans une chaîne sans fin de dépendances. De plus en plus nombreux sont aujourd'hui ceux qui relèvent cet aspect, au nom de la dignité à laquelle tout homme a droit. C'est là un point délicat mais d'aucuns, comme Laville (1990, 305), le considèrent comme tout à fait crucial si l'on veut sortir des limites inhérentes aux trois types d'acteurs qui, aujourd'hui, se partagent l'économie : le secteur privé, qui ne cesse de pousser à la marchandisation de la vie quotidienne, le secteur public, que discrédite chaque jour davantage l'opacité des transferts sociaux, et les réseaux de sociabilité, toujours porteurs du

risque d'enfermer dans des relations de domination des agents auxquels n'est pas reconnue la qualification sociale requise par le système et ses organisations.

3. Conclusion

Parce que le contexte change et parce que, du même coup, les acteurs du bénévolat se transforment, celui-ci appelle une réflexion qui s'inscrive dans une redéfinition de l'ensemble du contrat social. D'aucuns y pensent, dans la mouvance de la critique actuelle de l'Etat-providence. Parmi eux, beaucoup viennent alimenter tout un courant de pensée néo-conservateur, lequel – sans qu'il ne s'agisse là d'un monopole – se trouve particulièrement développé dans le monde anglo-saxon. Ce courant a ainsi fourni quelquesuns des travaux les plus marquants stigmatisant les effets pervers des politiques sociales et en appelant à un retour à des valeurs et à des acteurs plus traditionnels. Un des représentants les plus notoires de cette tendance est, sans conteste, Charles Murray dont le premier ouvrage «Losing Ground», paru en 1984, fut d'emblée considéré comme un texte de référence dans le débat sur la politique sociale américaine. Plus récemment, avec son nouveau livre intitulé «In Pursuit: of Happiness and Good Government» (1988), il prolonge un même propos : telles qu'elles existent, les politiques sociales enferment ceux qui en sont les bénéficiaires dans le cercle vicieux de l'aide publique et, ce faisant, les déresponsabilisent. (Notons-le en passant : ces critiques rejoignent certaines de celles adressées antérieurement au bénévolat, accusé lui aussi d'entretenir les assistés dans des relations de dépendance et de contribuer à la reproduction de celles-ci!). Pour contrer de tels effets démobilisateurs et démoralisateurs, Murray estime que le rôle de l'acteur public devrait être de stimuler «les affiliations riches» c'est-à-dire celles qui, volontairement générées par les «petites cellules vitales - famille, quartier, milieu professionnel, paroisse, ... -» et qui, impliquant responsabilité et effort, apportent la satisfaction qu'entraînent la prise en charge de soi-même et le service rendu à ses proches, dans la mesure de ses moyens. Murray plaide dès lors pour une réaffirmation de la société civile et pour la réhabilitation de diverses formes de philanthropie, organisées à partir de ses lieux forts d'investissement affectif.

Moins conservatrice, mais tout aussi critique de l'Etat-providence dans son profil actuel, toute une réflexion s'élabore en Allemagne autour de l'idée du développement d'une économie de services qui serait parallèle à l'économie marchande existante. Pour Claus Offe (1987; 1990), qui est

dans doute le premier porte-parole de cette tendance, «à cause de son modus operandi formel-légal abstrait, l'Etat-providence s'est coupé des ressources morales, des valeurs et des potentialités de solidarité inscrites dans la société civile; il a ainsi rendu inutiles ces ressources et dévalorisé l'adhésion à une implication solidaire». L'Etat-providence a eu un effet destructeur sur la «fibre morale» de la société; il a généré une démoralisation qui mine les obligations civiques. Pour Offe, si l'on veut sortir de la crise, il s'agirait dès lors de «remoraliser» l'existence par une stratégie «sponsorisée par les gouvernements» qui viserait à concevoir un échange de services qui, pour n'être pas convertibles en monnaie, sortiraient et de la gratuité et de la spontanéité du bénévolat : l'aide apportée serait réciproque et ferait l'objet d'un calcul, concrétisé par un système de «monnaie» alternative, sorte de «bons» désignant créditeurs et débiteurs de services.

On le voit : la discussion est lancée, à partir de la crise de l'Etatprovidence. Le bénévolat ne peut rester absent du débat pas plus qu'il ne peut se réfugier frileusement dans la certitude de ses modèles anciens.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Balandier G. (1992), Exposé fait au Congrès de l'AISLF, Lyon.
- Bataille G. (1967), La part maudite, Ed. de Minuit, Paris.
- Bawin-Legros B. et Guillaume J. L. (1992) La Famille : une révolution tranquille. in : L. Voyé, B. Bawin-Legros, J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, *Belges, heureux et satisfaits*, De Boeck, Bruxelles.
- Bourdieu P. (1979), La distinction. Critique sociale du jugement, Ed. de Minuit, Paris.
- CCE, 1987 FAST Programme Forecasting and Assessment in Science and Technology, Bruxelles.
- Delcourt J. (1987), Les nouveaux espaces culturels : enjeux d'un monde sans frontière, Working Paper, Université Catholique de Louvain.
- de Sousa Santos B. (1989), *The Post-modern Transition: Law and Politics*, Officina do CES, Centro de Estudios Sociais, n° 8, Coïmbra.
- Godbout T. (1987), La démocratie des usagers, Ed. Boréal, Montréal.
- Lalive d'Epinay Chr. et Garcia C. (1988), Le mythe du travail en Suisse, Georg Ed., Genève.
- Laville J. L. (1990), Economie et solidarité. Pour une problématique du changement institutionnel, Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. LXXXIX.
- Loriaux M. (1990), Populations âgées et révolution grise, Les hommes et les sociétés face à leur vieillissement, Institut de Démographie, Université de Louvain, Ed. CIACO, Louvain-la-Neuve.
- Murray Ch. (1984), Losing Ground, American Social Policy, 1950-1980, Basic Books Ed., New York.
- Murray Ch. (1988), In Poursuit: Of Happiness and Good Government, Simon & Schuster Ed., New York.

Offe Cl. (1987), Democracy against the Welfare State? Political Theory.

Offe Cl. et Heinze R. (1990), Organisierte Eigenarbeit. Das Modell Cooperation. Zwing, Kampus Verlag.

Popcorn F. (1991), The Popcorn Report, Doubleday, New York.

Schwyngedouw E. et Kesteloot Chr. (1990), Le passage socio-spatial du fordisme à la flexibilité, Espaces et Sociétés, 54–55, 243–268.

Touraine A. (1968), Anciennes et nouvelles classes sociales, Perspectives de la Sociologie contemporaine, Bibliothèque de Sociologie Contemporaine, Paris.

Touraine A. (1990), A Critical View of Modernity. Exposé fait au Congrès de l'AIS, Madrid.

adresse de l'auteur :

Prof. Liliane Voyé Université Catholique de Louvain, Unité de Sociologie 1, place Montesquieu, B-1348 Louvain-La-Neuve